

à des fins résidentielles, industrielles et commerciales du pétrole soit ramenée à 10 p. cent des besoins énergétiques nets de ces secteurs...

L'enjeu est de taille. Si l'on ramenait à 10 p. cent l'utilisation du pétrole, on économiserait environ 150 000 barils de pétrole par jour dans le secteur résidentiel, encore 150 000 dans le secteur industriel et 75 000 dans le secteur commercial. Cela donne une économie approximative de 375 000 barils de pétrole par jour.

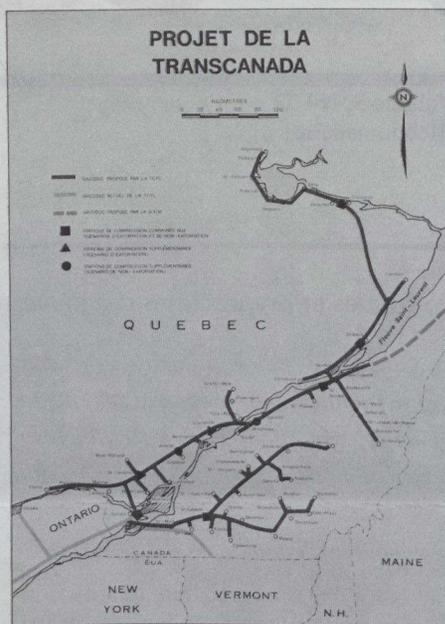
Utiliser d'autres formes d'énergie

Nous envisageons à cette fin un programme massif de substitution énergétique qui permettra aux consommateurs de passer du pétrole à des sources relativement moins coûteuses et plus abondantes d'énergie, qu'il s'agisse du gaz naturel, de l'électricité ou d'autres sources comme le bois, l'énergie solaire, le propane et d'autres gaz liquéfiés, le charbon ou la biomasse.

Les possibilités offertes par ce genre de substitution, ne serait-ce que dans le secteur résidentiel, peuvent être illustrées par la situation de l'Ontario. Cette province compte environ deux millions de résidences, dont environ la moitié s'alimentent actuellement en gaz naturel tandis que les autres font appel à d'autres formes d'énergie, dont le pétrole. Parmi les millions de résidences qui ne consomment pas de gaz naturel en ce moment, on estime qu'à peu près 250 000 se situent dans des régions actuellement desservies par les conduites principales de gaz et plus de 400 000 dans les zones existantes de franchise pour la distribution du gaz. Nous voulons que ces possibilités considérables de substitution énergétique se réalisent dans les meilleurs délais.

La nature de la substitution — en faveur non seulement du gaz naturel, mais aussi de l'électricité et d'autres formes d'énergie — doit être déterminée non seulement par la situation locale actuelle, mais aussi par les modifications que nous pouvons y apporter en élargissant le choix offert aux consommateurs, dans le cadre des objectifs énergétiques nationaux...

...Le gaz naturel est produit en quantité excédentaire et possède déjà un avantage de prix par rapport au pétrole sur la plupart des marchés. Bien que cela soit un élément positif pour favoriser une substitution, nous devons évidemment consentir un effort assez considérable pour améliorer et étendre le réseau canadien de



transport et de distribution du gaz naturel...

Réseau de gazoduc

L'Office national de l'énergie a recommandé aujourd'hui — et le gouvernement accepte sa recommandation — que le réseau de gazoduc soit prolongé au-delà de Montréal, jusqu'à Québec.

Comme je l'ai indiqué, il reste des modalités financières importantes à arrêter pour assurer la viabilité financière de ce nouveau tronçon et une pénétration maximale du gaz dans les secteurs résidentiel, commercial et industriel. J'espère mettre au point ces modalités au cours des deux prochains mois, dans le cadre de nos négociations sur les prix du pétrole et du gaz. Nul ne doit cependant douter que le gazoduc sera construit et que les mesures voulues seront prises pour assurer cette pénétration maximale. C'est un principe fondamental de notre politique énergétique de rendre le marché québécois moins dépendant du pétrole.

Dans le discours du Trône, le gouvernement a clairement indiqué qu'il appuie la construction, le plus tôt possible, d'un gazoduc jusqu'à Québec et les Maritimes. Cela reste la solution préférée du gouvernement. Cependant, l'Office national de l'énergie a pour le moment refusé la demande de la société Gazoduc Trans-Québec-Maritimes de prolonger le gazoduc au-delà de Québec vers les Maritimes, et ce, pour deux raisons...

En premier lieu, l'Office a trouvé que la Société n'avait pas fait suffisamment de travaux sur la question de l'environne-

ment... L'Office a également jugé que la demande de la Société ne tenait pas suffisamment compte des découvertes possibles au large des côtes...

Besoins des régions

Il est évident que les travaux d'exploration effectués l'an dernier dans la région de l'Atlantique ont ouvert des perspectives intéressantes. La région de l'Atlantique pourrait vraiment maintenant accéder à l'autonomie tant pour le pétrole que pour le gaz, grâce aux gisements possibles à Hibernia et à l'île aux Sables. Cette région dépend actuellement d'un approvisionnement en énergie qui est non seulement précaire, mais aussi trop coûteux. Nous devons faire attention à ne pas résoudre le problème de l'insécurité des approvisionnements en mettant en place un système énergétique qui coûterait à la région de l'Atlantique encore plus cher que les sources actuelles d'énergie...

Nous sommes cependant bien décidés à ne pas relâcher nos efforts en vue de rendre la région de l'Atlantique moins dépendante du pétrole. Il y aura nécessairement un temps d'arrêt, lorsque nous étudierons l'incidence des nouvelles découvertes faites au large des côtes. Nous voulons que ce temps d'arrêt soit le plus court possible; à cette fin, nous envisageons les diverses façons d'accélérer les travaux d'exploration à l'île aux Sables et à Hibernia. Nous demandons également à la société du Gazoduc Trans-Québec-Maritimes d'effectuer sans tarder les travaux nécessaires, de façon à présenter dès que possible une nouvelle demande à l'Office national de l'énergie...

Au Québec, la construction et le prolongement du réseau de distribution du gaz naturel apporteront des avantages considérables aux consommateurs de la province ainsi qu'à l'ensemble de l'économie québécoise. D'après les estimations de l'Office national de l'énergie, les immobilisations et les dépenses d'exploitation du réseau dépasseront le milliard de dollars, sans compter les investissements nécessaires pour convertir au gaz les installations fonctionnant au pétrole. D'ici 1985, ce réseau devrait pouvoir acheminer jusqu'au marché québécois environ 208,5 millions de mètres cubes de gaz naturel, volume qui passerait à 4,09 milliards de mètres cubes d'ici 1990. D'après les estimations de l'Office, il en résultera un remplacement net de la consommation de pétrole au Québec de

(suite à la page 8)